

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 15 novembre 2013  
(convocation du 4 novembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Quinze Novembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MADRELLE Nicolas, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. VERNEJOUL Michel, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PENEL Gilles, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas  
Mme CARTRON Françoise à Mme BOST Christine à partir de 11 h 45  
M. CAZABONNE Alain à M. GELLE Thierry à partir de 12 h 15  
M. CAZABONNE Didier à M. BOUSQUET Ludovic  
Mme CURVALE Laure à M. DANJON Frédéric jusqu'à 10 h 40  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. LAMAISON Alain à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10 h 20  
M. PIERRE Maurice à M. TURON Jean-Pierre à partir de 11 h 45  
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
M. SOUBIRAN Claude à M. LABARDIN Michel à partir de 11 h 50  
Mme LACUEY Conchita à M. DAVID Alain à partir de 12 h 35  
M. MADRELLE Nicolas à M. HERITIE Michel à partir de 12 h 35  
Mme TERRAZA Brigitte à Mme De FRANCOIS Béatrice à partir de 12 h 30  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles  
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10 h 45  
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel jusqu'à de 10 h 55  
M. DAVID Jean-Louis à Mme COLLET Brigitte à partir de 11 h  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime  
Mme DESSERTINE Laurence à M. DAVID Yohan à partir de 11 h 45

M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul à partir de 11 h  
M. DUPOUY Alain à M. MOGA Alain  
Mlle. EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. DUBOS Gérard jusqu'à 11 h  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. QUANCARD Denis à partir de 12 h 10  
Mme HAYE Isabelle à M. HURMIC Pierre à partir de 12 h  
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12 h 55  
M. JOUBERT Jacques à Mme. CHAVIGNER Michèle  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. LOTHAIRES Pierre à M. DELAUX Stéphan à partir de 12 h 10  
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck jusqu'à 10 h 40  
Mme. LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. SAINT-ORICE Nicole  
M. PEREZ Jean-Michel à M. RESPAUD Jacques  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel  
M. REIFFERS Josy à Mme DELATTRE Nathalie à partir 11 h 45  
M. SOLARI Joël à Mme. LIRE Marie Françoise  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 11 h 20

### EXCUSES :

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Saint-Louis-de-Montferrand - Aménagement des berges de Garonne - Boucle locale de découverte des espaces naturels - Fonds de concours 2013 - Décision - Convention - Autorisation**

Monsieur ROSSIGNOL PUECH présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2011-003 du 1<sup>er</sup> février 2011, la commune s'est engagée dans la démarche de réalisation d'une boucle locale raccordée à la Boucle Verte communautaire. Cette boucle locale consiste en un chemin pédestre sur les bords de Garonne aménagé en aire de loisirs et de détente pour la découverte des espaces naturels.

La commune a fait signer l'ensemble des conventions de passage nécessaires à l'établissement de ce cheminement sur des parcelles appartenant à des propriétaires. Certaines parcelles appartenant à la Communauté urbaine de Bordeaux sont, elles aussi, traversées. Elles font l'objet de la signature d'une convention de superposition d'affectation de par leur utilisation pour des ouvrages hydrauliques.

Dans l'attente de la signature de ces documents, la commune a bénéficié d'une première dérogation de commencement de travaux en date du 8 mars 2011, afin de mettre en sécurité la zone par la mise en place de barrières longeant le fleuve sur 310 m.

Une nouvelle dérogation de poursuite de travaux a été accordée en janvier 2012, après vérification de la compatibilité des travaux proposés avec la présence des ouvrages hydrauliques. Ceci a permis à la commune de commencer les travaux paysagers (abattage et élagage de bois mort, engazonnement, plantations).

L'ensemble des travaux consiste en une mise en sécurité de la zone, son aménagement paysager ainsi qu'à l'aménagement de mobiliers urbains avec tables de pique-nique, bancs et jeux pour les enfants et la création de sentiers de promenade.

Le cout des travaux est estimé à 34 270 €.

La Communauté urbaine de Bordeaux est sollicitée à hauteur de 17 135 €, soit 50 % du financement total et à part égale avec les fonds propres de la commune.

DÉPENSES (€ HT)		RECETTES (€ HT)	
• Fourniture et pose de clôtures	8 000	Communauté urbaine de Bordeaux	17 135
• Engazonnement	10 000		
• Création du cheminement	6 990		
• Abattage et élagage	4 690	Commune de Saint-Louis-de-Montferrand	17 135
• Plantations d'arbres	4 590		
<b>Total Dépenses</b>	<b>34 270</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>34 270</b>

Dans le cadre des délibérations n° 2006/0709 du 22 septembre 2006 et n° 2007/0562 du 13 juillet 2007, la Communauté urbaine de Bordeaux s'est engagée à accompagner les communes pour l'aménagement d'itinéraires de découverte du patrimoine naturel, paysager, historique et culturel de l'agglomération.

Cette demande de fonds de concours s'inscrit aussi dans le cadre de la fiche action n°3 « Aménagement de cheminements doux – création d'une boucle locale » du contrat de co-développement conclu entre la Communauté urbaine de Bordeaux et la ville de Saint-Louis-de-Montferrand.

Le montant global des travaux s'élève à 34 270 €. Ainsi, la participation communautaire s'effectuera sous forme d'un fonds de concours de 17 135 € et aux conditions fixées par la convention ci-annexée.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :**

**Le Conseil de communauté,**

**VU** l'article L5215-26 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

**VU** la délibération n° 2007/0562, adoptée en conseil de communauté le 13 juillet 2007, précisant le schéma directeur des cheminements doux entre espaces naturels de l'agglomération,

**VU** la délibération n°2006/0709, adoptée en conseil de communauté le 22 septembre 2006, décrivant les modalités d'intervention de la Communauté urbaine de Bordeaux pour la réalisation d'un circuit de cheminements doux entre les espaces naturels de l'agglomération.

**Entendu le rapport de présentation,**

## **CONSIDÉRANT :**

Qu'en raison des objectifs de la Communauté urbaine de Bordeaux pour la mise en oeuvre d'une continuité de cheminements offrant un parcours de découverte du patrimoine naturel, architectural, culturel et historique du territoire communautaire, cette demande entre dans le cadre du dispositif des projets Nature.

## **DÉCIDE**

**Article 1** - Un fonds de concours d'un montant de 17 135 € est attribué à la commune de Saint-Louis-de-Montferrand au titre de l'« Aménagement des berges de Garonne – Boucle locale de découverte des espaces naturels ».

**Article 2** - Monsieur le président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de ce fonds de concours.

**Article 3** - La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice en cours en section d'investissement au chapitre 204, fonction 8330, article 2041412, CRB UD00, programme OC04.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 15 novembre 2013,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
26 NOVEMBRE 2013

PUBLIÉ LE : 26 NOVEMBRE 2013

M. CLÉMENT ROSSIGNOL PUECH